

Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 10 novembre 2017

Date de publication : 13 novembre 2017	Délégués en exercice : 22
Date de convocation : 2 novembre 2017	Nombre de délégués présents ou représentés : 12

Le 10 novembre 2017, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais Poitevin, légalement convoqués, se sont réunis, à Coulon (79), sous la présidence de M. Pierre-Guy PERRIER, président.

Étaient présents ou représentés :

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire
M. Pierre-Guy PERRIER

Au titre du Conseil régional Aquitaine Limousin Poitou-Charentes
M. Benoit BITEAU
M. Pascal DUFORESTEL

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime
M. Stéphane VILLAIN

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres
Mme Séverine VACHON

Au titre du Conseil départemental de la Vendée
M. Arnaud CHARPENTIER

Au titre des communes
M. Bernard BORDET
M. Marc THEBAULT
Mme Catherine TROMAS

Au titre des EPCI
M. Yann HELARY
M. Jean-Claude RICHARD
M. Michel SIMON

Étaient excusés :

M. Christian AIME, M. Bernard BELAUD, Mme Lydie BERNARD, M. Joël BLUTEAU, M. Jérémy BOISSEAU, M. François BON, Mme Catherine DESPREZ, M. Nicolas GAMACHE, Mme Myriam GARREAU, M. Jean-Pierre SERVANT

Demande de financement

LIFE Baie de l'Aiguillon LIFE14NAT/FR/000669

Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20 • Fax. 05 49 35 04 41
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • www.parc-marais-poitevin.fr



Demande de financement
LIFE Baie de l'Aiguillon LIFE14NAT/FR/000669

Contexte

Le Parc naturel régional du Marais poitevin est bénéficiaire d'un programme LIFE Nature intitulé « préservation, restauration et valorisation des habitats d'intérêt européen de la Baie de l'Aiguillon ». A ce titre, le programme bénéficie depuis 2015 de financements provenant de la Commission européenne et du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire à hauteur de 71%.

Objectifs des travaux

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions, le Parc naturel régional du Marais poitevin souhaite engager des travaux de valorisation écologique sur le site de la Prée Mizottière.

Il s'agit :

- d'une part, de réaliser des travaux de restauration d'aménagement hydrauliques sur les prairies de la ferme de la Prée Mizottière (propriété du Conservatoire du Littoral), afin de permettre une meilleure gestion des niveaux d'eaux et favoriser ainsi l'accueil de l'avifaune migratrice.
- d'autre part, d'engager les études préalables au déplacement d'une digue secondaire en cours d'érosion. Le recul de cette digue permettra la restauration d'une trentaine d'hectares de prés salés, habitat d'intérêt communautaire.

Le PNR réalisera le travail d'animation du dispositif et la mise en œuvre des travaux d'aménagements hydrauliques.

Financement

Le montant prévisionnel de l'opération est évalué à 30 340 € TTC

Les financements sollicités sont :

- Etat : 4.000 € TTC

Décision

Le Bureau autorise le Président :

- à solliciter les fonds d'Etat dans le cadre du Programme LIFE Baie de l'Aiguillon
- à signer l'ensemble des documents relatifs à la mise en œuvre du projet.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Président,
Syndicat mixte
LE PRÉSIDENT
Pierre-Guy PERRIER

